

Décision

Générale

colonial

Décision n° 515 25 mai 1948

n° 515 25

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mai 1948

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro

31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif pour raisons de santé, le milicien de 2° classe Mohamed Saïd matricule 10S1, de la 3° compagnie de milice pour compter du 1° juin 1948, Mohamed Saïd, matricule 10S1, totalisant 4 ans, 10 mois, 10 Jours, à droit à l'indemnité de licenciement de deux mois de solde nette.